



# Demande de propositions (DP) concernant l'intelligence artificielle dans la réglementation

Séance d'information

Neil Bower

Direction générale de l'innovation et des services stratégiques

École de la fonction publique du Canada

Le 14 août 2018

Learn | Network | Succeed  
Apprendre | Réseauter | Réussir



# Objectifs de la présentation

1

Le point sur les objectifs et les principaux jalons de la DP

2

Examen des critères d'évaluation et des formes de présentation

3

Foire aux questions



# Objectifs de la DP

## Obtenir des informations

Se servir des méthodes d'intelligence artificielle (IA), comme l'analytique avancée et l'apprentissage machine, pour obtenir des informations sur les 2 600 (et plus) règlements fédéraux.

## Présenter des méthodes

Montrer comment les méthodes d'IA peuvent soutenir l'analyse des politiques et la prise de décisions du gouvernement et servir de cas type pour la gouvernance de l'IA au gouvernement du Canada (p. ex., évaluation algorithmique de l'impact).

## Apporter sa collaboration

Mieux comprendre comment le gouvernement et l'industrie peuvent collaborer pour produire des connaissances et des outils.



# Portée

## Observations tirées de ses connaissances

Méthodologies ou validations de principe donnant un nouvel aperçu de la réglementation du gouvernement du Canada au-delà des catégories énumérées.

## Incorporation par renvoi

Production d'une liste exacte de documents incorporés par renvoi sur laquelle figurent la source, le coût et la langue.

## Analyse comparative

Analyse systématique de la réglementation entre le Canada, les États-Unis et/ou l'Union européenne, ou apport d'idées visant les cas où la réglementation fédérale et la réglementation provinciale se chevauchent.

## Regard sur la réglementation

## Terminologie utilisée dans la réglementation

Indicateurs des obstacles à l'innovation (ou agilité), de la prescriptivité, de la complexité et de la lisibilité.

## Consolidation et simplification

Analyse typologique visant à proposer aux entreprises et aux secteurs réglementés des façons de regrouper les règlements ou de les mettre en correspondance.

## Fardeau lié à la conformité et aux rapports

Détermination des modes de prestation des services qui sont désuets ou apport d'idées visant l'efficacité et l'efficacité des règlements.



# Résultats de la DP

## Pour l'industrie :

Inscription sur une courte liste de fournisseurs ayant démontré une capacité en matière d'IA  
Visibilité et promotion de la capacité (p. ex., médias sociaux, sites Web)  
Possibilité de mobiliser les organismes de réglementation et les ministères clés

## Pour le GC et les ministères :

Accès à de nouvelles approches permettant d'appuyer les politiques et la rédaction des règlements  
Détermination des secteurs où d'autres investissements sont nécessaires et capacité de mobilisation à l'égard de l'IA  
Soutien au respect des exigences visant l'examen de l'ensemble des règlements



# Calendrier des principaux jalons

## Mai

- Lancement d'une demande de renseignements
- Journées de consultation de l'industrie à Toronto et à Montréal

## Juin

- Lancement d'une demande de propositions

## Août

- Séance d'information avec des fournisseurs potentiels (14 août 2018)

## Septembre

- Validations de principe soumises à l'ÉFPC d'ici le 14 septembre 2018 (p. ex., rapport analytique et méthodologie relative à l'analytique)

## Automne

- Le jury de sélection évalue les fournisseurs et sélectionne ceux qui se sont qualifiés
- Activité promotionnelle aux cours Bayview (Ottawa) le 19 octobre 2018
- Participation, avec SPAC, à l'élaboration du mécanisme d'approvisionnement général pour les services, les solutions et les produits en matière d'IA



# Critères d'évaluation

Étape 1 : Répondre aux critères techniques obligatoires



Capacité de démontrer l'application ou l'utilisation immédiate (c.-à-d. analyse et rapport méthodologique)

Étape 2 : Obtenir des points en fonction des critères cotés pour se classer parmi les meilleurs fournisseurs

Résultats

Adaptabilité

Souplesse

Vérifiabilité



# Activité promotionnelle

## Présentation du fournisseur

Tous les fournisseurs qualifiés conformément aux critères obligatoires sont invités à participer à l'activité et à présenter leur travail (p. ex., kiosque dans un carrefour d'affaires).

## Présentations des meilleurs fournisseurs

Les fournisseurs qui obtiennent les meilleurs résultats selon les critères cotés sont invités à présenter leur travail lors de l'événement (idéalement en personne ou par Webex).  
(P. ex., présentation commerciale de 10 à 15 minutes)

## Présentation (Ottawa)

## Haute direction du GC

Les membres de la haute direction du GC (sous-ministre, sous-ministre adjoint et directeurs généraux) sont invités à participer à l'activité et à retenir les services des fournisseurs.

## Faits saillants

Toutes les propositions admissibles seront mises en valeur sur le Web, les médias sociaux et les canaux numériques.



# Vous avez des questions?